**ENTRETIEN ESTRAN**

**Une transition inclusive engagée :**

**Entretien avec : Magalie DESPLAS : Directrice**

**Date le 18 octobre 2019 à Roubaix**

6 Place du Général de Gaulle
59290 - WASQUEHAL
Tél. : 03 20 89 29 33

*Directrice de 2 IEM dont l’un accueille des enfants de 2 à 10 ans (IEM la Source : 20 places semi-internat) et l’autre de 10 à 20 ans (IEM Le Passage : 32 jeunes) + directrice du pôle déficience visuel (CAMSP + regroupement de SESSAD visuel + IME avec déficience visuelle et handicaps associés de type TSA, handicap moteur, … Pluri handicap, polyhandicap = jeunes souvent accueillis nulle part ailleurs)*

*Arrivée en 2017 à la direction de ses établissements. L’IEM adolescent dispose d’un internat de 12 places.*

**Constat : situation complexe**

Dans le Nord : très peu de GOS mis en place. (à sa connaissance 1 GOS l’an dernier)

MDPH du Nord : la MDPH qui a la plus grosse activité de France donc les GOS ne se sont pas mis en place faute de moyens (+ dysfonctionnement interne/directrice MDPH)

Il ya des enveloppes RAPT sur des situations ciblées. Pas de demande de changement des pratiques quand il y a une enveloppe RAPT. (=enveloppe/situation ciblée et crédit non reconductible)

**Inclusion et scolarisation**

**IEM la Source : la classe externalisée**

**Sept 2017 : Création d’une classe externalisée** qui a fait sa 3ème rentrée en septembre dans une école (enseignante IEM + 2 professionnels éducatifs de l’IEM). Implantation dans l’école maternelle.

La première année accueil que le matin. Puis 2ème année avec journée complète le lundi et mardi. Puis accueil toute la journée. A chaque modification du fonctionnement de la classe, ils modifient la convention.

**Volonté de maitrise de l’éducation nationale ou de l’école ? difficile de dire. L’enseignante pense qu’il faut tout conventionner.** A venir une rencontre prévue avec IEN afin de pouvoir penser des conventions plus larges.

**La notion de maitrise des choses semble dépendre du DASEN**. Refus d’accueil dans une autre école de certains corps de métiers par le DASEN : ex les orthophonistes. Alors que d’accord pour d’autres corps de métiers tels les psychomotriciens …

**Ouverture des classes de certains enseignants de l’école** : temps partagé entre la classe externalisée et les classes de l’école. (inclusion au sein de l’école à partir du groupe classe constitué)

Mise en place d’ateliers animés par les éducateurs ouverts aux enfants de l’IEM et aux autres enfants de l’école dans une 2ème salle d’atelier qu’ils ont obtenu. **Depuis cette année, les rééducateurs interviennent à l’école.**

**IME la Pépinière : classe externalisée qui a ouvert en janvier 2019 à Loos**

Ouverture dans une école maternelle. Même modèle que la classe externalisée de la Source.

**Projet d’ouverture d’une 3ème classe externalisée en janvier 2020 à Wasquehal pour le dernier IEM (même modèle)**

L’éducation nationale met à disposition une classe. L’idée est de mettre un pied dans la porte (par rapport à l’éducation nationale) et ensuite de s’installer petit à petit. D’expérience on sait que ça marche. Ça se joue de personne à personne. Il faut trouver des équipes qui veulent.

**A l’école primaire et école maternelle c’est relativement facile car on traite avec les inspecteurs de circonscription qui ont une autorité hiérarchique sur les directeurs et avec les mairies qui savent où les locaux sont libres.** (frein : dédoublement des CP avec la réforme des écoles primaires donc manque de salle dans les écoles)

**Les SESSAD des Pôles visuels :** on travaille sur les milieux de vie. Tous les enfants sont scolarisés sauf les petits du CAMSP et certains enfants avec des handicaps associés dont scolarisation partielle.

**Profils des enfants :**

IME la Source : **on observe que l’on accueille des enfants moins lourdement handicapés qu’il y a quelques années.** Tendance observée un peu partout : lien avec les progrès de la médecine ? meilleure prise en charge ?, …

**Volonté des parents recueillis suite à une enquête faite en 2018 :**

* Pour les plus jeunes : les parents souhaitent que leur enfant aille à l’école.
* Pour les plus âgés (collégiens) en IEM : demande d’internat plus forte qui a une vocation de répit pour la famille.

**La question des relais, des ressources de la famille :**

* Les familles s’appuient beaucoup sur l’institution. L’institution les a confortés dans ce modèle. Aussi, le réflexe n’est pas la ressource familiale ou autre. Compliquée pour les familles d’imaginer autre chose qu’un établissement.

**Ressenti des professionnels concernant le fait d’aller travailler dans des écoles :**

Constat : ça n’est **pas facile**.

Pas de difficultés sur les classes externalisées car il s’agit d’une à 2 personnes et il y a toujours une personne volontaire sur l’ensemble des professionnels.

Pour l’IEM la source : il y a 1 inclusion individuelle dans une école. **Accompagnement par une professionnelle (AMP) qui peut dire qu’elle s’ennuie dans l’accompagnement car l’enfant a peu besoin d’elle. Donc actuellement, travail allégement d’accompagnement.** Présence 1 fois sur 2. L’AMP intervient donc pour d’autres enfants. Travail de relais avec une AVS mutualisée dans l’école.

**Rappel du contexte de la transition inclusive :**

Constat : difficile de remplir l’IEM le Passage (30 jeunes/ 32 places) pour autant le taux d’encadrement est juste. Aussi retirer 1 ou 2 dans l’établissement pour le redéployer sur un SESSAD c’est compliqué compte tenu des difficultés des jeunes accueillis.

**Signature CPOM au 1er janvier 2017 avec une fiche action qui dit : Création d’un SESSAD par redéploiement des moyens des IEM. (Transformations de places d’établissement)**

Décision : Transformation de l’IEM La Source en SESSAD.

Démarche : Présentation de ce choix aux professionnels

**Moyens pour accompagner cette transition inclusive:**

Cela a été travaillé au sein de l’association. L’équipe a bénéficié de **formation avec Daniel BOISVERT, Martin CAOUETTE pour accompagner ce changement.**

**2018 : Première formation**, il y a 18 mois : fermeture de l’ensemble des établissements. Rassemblement des professionnels autour de Daniel BOISVERT. Mode conférence pour présenter la valorisation des rôles sociaux, … Idée que tout le monde entende un même discours.

**Poursuite avec des formations** : formation avec Martin CAOUETTE, formation avec Daniel BOISVERT (VRS, PPH, qualité de vie, …).

**Tout cela se met en place progressivement en direction des différents professionnels, des différentes structures, ...**

L’autodétermination parle beaucoup aux professionnels. Avant, on considérait le handicap et pas la personne. On a créé des groupes d’âge**. Le fait que des professionnels aillent au Québec pour rencontrer D BOISVERT, M CAOUETTE sur le terrain, ça a ouvert les professionnels**.

**Projet personnalisé** : on a revu les projets. On souhaite des projets avec des objectifs ciblés, atteignables et évaluables. (apport de D BOISVERT et M CAOUETTE).

1 journée avec Martin CAOUETTE pour les cadres.

**Des changements à venir en fonction de constats :**

**Sur le pôle visuel** : beaucoup de déplacement sur tout le département

* Projet : Développer une forme de partenariat, d’information, de formation des libéraux qui sont très loin et cela par nos professionnels.
* Objectif que les jeunes accompagnés puissent avoir un accompagnement de qualité, proche du domicile familial avec un accueil en journée sur les lieux de scolarisation et ainsi ne pas perdre de temps en transport. Cela en enrichissant les ressources du territoire avec leur expertise.

**IEM La Source : locaux inadaptés et assez exigu** ce qui amène les équipes à sortir des lieux pour faire de nombreuses activités. Il y a donc cette culture de l’extérieur dans des structures de droit commun + sport en club + centre aéré …

Partage de cela aux équipes (Support Power Point) + on leur partage les attentes de l’ARS et de l’éducation nationale (forme d’injonction de l’extérieur).

Objectif visé : 80% des enfants scolarisés en 2022 (soit + 50% par rapport aux enfants actuellement scolarisés)

**Pour emmener les professionnels dans cette démarche inclusif, le discours porté est qu’ils sont déjà inclusifs de part ce qu’ils développent. Après de nombreux échanges, souvent compliqués, les équipes sont partants ainsi que l’ARS et l’éducation nationale. (avec toutes les résistances que l’on retrouve partout).**

**Des freins :**

Frein : une personne de l’équipe IEM a pu dire qu’il n’était pas formé pour mettre en place des activités avec des enfants en situation de handicap et enfants ordinaires. **La personne a pu dire ne pas savoir faire avec des enfants ordinaires.**

Le discours national est que l’école est inclusive. **Sur le terrain, les enseignants disent ne pas avoir le temps, je n’ai pas les moyens** … C’est une question de volonté, de personnes.

AMP : **je sais faire dans les locaux IEM mais pas à l’extérieur.**

**Besoin de rassurer, de coopération, …** Crainte les uns des autres entre l’éducation nationale et le médico social. **Les professionnels ont peur de ne pas savoir faire**. Etonnement quant aux freins

**Frein du DASEN**/ rapprochement éducation national et ESMS. (lourdeur des conventions, frein/ouverture d’une 2ème salle dans l’école, /formations communes, …)

**Frein du politique** dans une mairie.

**Des clés de réussite :**

* Une coopération éducation nationale et médico social. Travailler ensemble et non les uns à côté des autres dans une même école.
* Acculturation à faire du médico social dans l’école. Co-construction de projets, mise en forme commune.
* Des formations partagées médico social / éducation nationale.
* Aujourd’hui, il y a des professionnels du médico social qui font des sensibilisations aux AESH / troubles visuels (pôle formation GAPAS)

**Des appuis :**

La mairie de Hem est porteuse : mise à disponibilité de locaux, adaptation à la cantine, financement d’une classe Snoezolen et formation d’une éducatrice de l’école (salle dans l’école pour tous les enfants de l’école et IEM), … IEN ASH porteur dans certaines situations.

**Qui porte davantage l’inclusion ?**

Certaines mairies sont très engagées (Hem), frein du politique dans d’autres mairies (ex : directeur de cabinet de Wasquehal) l’an dernier et pas cette année. Les volontés politiques évoluent. La réglementation s’assouplit.

**Transformation de l’IEM en SESSAD : des moyens supplémentaires**

* Mise en place d’un **COPIL avec des professionnels, des parents**.
* Obtention de **financement supplémentaire** en octobre 2019 (réponse de l’**ARS** : Crédit Non Reconductible) pour se faire accompagner dans cette transition inclusive, les outils, ... C’est l’ARS qui avait proposé cet accompagnement.
* Obtention de 2 postes pendant 3 ans afin de travailler l’inclusion et aller vers un SESSAD

L’inclusion : la CNSA a dégagé 35 millions d’euros sur le polyhandicap.

**Discours de Mme DESPLAS : Il y a des moyens supplémentaires que l’on peut obtenir aujourd’hui pour accompagner le changement, transformer les pratiques, s’ouvrir sur l’extérieur, …** Aujourd’hui, on va nous aider, il y a des moyens. On nous financera pas dans 5 ans. Donc il faut s’engager. On le lit dans différents écrits de la CNSA, la HAS, sur des comités interministériels : **l’avenir du médico social c’est la plateforme de services** et les moyens sont dégagés là-dessus.

**Dans quelques années, quand ce sera la norme, il faudra y aller sans moyens supplémentaires. Il faudra s’en débrouiller, y aller à moyens constants. On dira aux établissements : appuyer vous sur le GAPAS qui eux ont l’expertise.**

**Echange avec l’ARS concernant la transformation : SESSAD renforcé ?**

Passage de 20 places en IEM à environs 30-40 en SESSAD. Attention à ne pas créer une inclusion au « rabais ». (redéploiement des moyens des bâtiments, du transport, …). **Dans le COPIL qui travaille à la transformation des établissements en service, il y a des parents.**

**Créer une plateforme de services :**

En 2015 : il y avait déjà une proposition à l’ARS d’un schéma de dispositif sur la base des DITEP. C’était trop précoce semble -t-il car proposition rejetée ? Aujourd’hui, l’ARS les ré interpelle sur ce schéma de réponse.

**Volonté de créer une plateforme de services par différentes étapes**.

D’abord : peut-être un DIEM ou un DAEM (Dispositif) puis une plateforme de service. Cela se ferait progressivement : Classe externalisées, Suivi par des libéraux, dispositif, …

Regrouper les autorisations des 2 IEM en une seule pour faciliter la fluidité entre les 2 IEM (c’est en cours).

Transformer d’une partie de l’IEM la Source en SESSAD : en cours actuellement.

Travail à un dispositif médico social (comme le DITEP) qui comprendrait l’IME, le pôle déficience visuel avec ses SESSAD, les 2 IEM avec leur SESSAD.

**Dans l’idéal : on voudrait avoir une orientation unique vers notre dispositif pour fluidifier et accueillir un maximum de jeunes dans les meilleures conditions et les prestations qui leur conviennent.** Idée que ce dispositif fasse partie d’une plateforme, ou qu’il soit une base d’une plateforme. Idée de s’appuyer au maximum, chaque fois que c’est possible, sur le droit commun.

A terme : un agrément élargit voire plus d’agrément ?

Les agréments : l’arrêté de mai 2017 dit qu’aucun établissement ne peut se prévaloir d’une spécialité pour refuser un accompagnement d’une personne qui aurait un handicap associé.

**On passerait d’une notion de place à une notion de prestations. Et d’une notion d’agrément à un accueil élargit. On passerait d’un fonctionnement en silo à un fonctionnement en plateforme. On parlerait de parcours et pas de places. On serait sur une file active et pas sur un nombre de places.**

Aujourd’hui, le GAPAS commence à développer des réponses pour des jeunes sans solution (dépassement de l’agrément pour un jeune)

**La plateforme s’articule autour du service d’accueil. Il est envisagé » un service soin, un service hébergement, un service autonomie** … Par exemple concernant l’hébergement, un groupe de travail qui cherche d’autres solutions que l’internat (le baluchonnage càd aide des éducs à la maison, les familles d’accueil, habitat partagé, …) ce qui libérerait des locaux.

**Des réflexions : faire rentrer l’extérieur dedans si on ne peut pas rentrer dans certains locaux extérieurs.** Dans les locaux de la Pépinière, il est pensé la création d’une crèche. On accueille une maraichère, si elle vend ses légumes, des gens de l’extérieur vont venir les acheter. Pourquoi ne pas mettre une classe ordinaire dans un ESMS ? Leurs camarades de classe seraient pour certains porteur de handicap.

Aujourd’hui, **notre plateforme de service va s’articuler autour d’un service d’accueil et d’orientation dans lequel il y a des coordinateurs de parcours complexe et les assistants de service social**.

Les coordinateurs de parcours prennent contact avec les familles pour discuter du parcours, leur projet et travailler avec eux sur le droit commun, les rééducations, l’inclusion. Son rôle est de travailler avant l’entrée sur une vision qui déjà serait plus inclusif.

**Objectif : En 2022, l’IEM La Source n’existera plus en tant que tel, il sera transformé en SESSAD.**

Les autres associations hors GAPAS :

* Certaines associations s’engagent dans l’inclusion d’autres non semble t-il (peut de recul mais **il semblerait que peu sont engagés dans cette transition inclusive**) :

Une expérience : Les papillons blancs ont créé une équipe mobile d’aide à la scolarisation (environ EMA), d’intervention si situation compliquée dans une école, …

Enjeux de patrimoine, de pouvoir … concernant les grosses associations ? : ils vont y aller par l’injonction ? Ils bougent, ils proposent des solutions de répit pour certaines. « Je ne sais pas à quelle vitesse, ils vont y aller ? »

**SERAFIN :**

Pendant quelques années, on a fait l’autruche mais je pense qu’il va falloir y aller. Ça va être la norme.

SERAFIN ce n’est pas que la tarification à l’acte. C’est une norme sur laquelle il va falloir s’appuyer. On le lit partout. Pour elle, on y va tout droit.

Le dossier MDPH est un peu articulé autour des prestations et des besoins tels que définit dans les nomenclatures SERAFIN. Il y a mes envies, mes besoins, … en matière de soin, d’autonomie, de scolarisation…

**Mme DESPLAS pense que l’on est dans une grande réforme qui sera soutenue par SERAFIN. Il sera plus facile de faire bouger le médico social que l’éducation nationale.**

Au GAPAS, on a quasiment toutes les prestations possibles car les professionnels sont formés et spécialisés. Juste un manque concernant l’accompagnement des troubles auditifs. Elle pense qu’il faut y aller, c’est le moment de le faire. C’est maintenant ou jamais.

**Crainte / « Ubérisation » des services :** Non. Elle ne pense pas qu’on aille là-dessus.

SERAFIN 3 propositions possibles, :

* on évalue les besoins, on les quantifie en terme d’argent et on verse l’argent aux familles.
* on évalue les besoins, on les quantifie en terme d’argent et on verse l’argent aux établissements.
* Un système un peu plus « bâtard ».

Evolution de SERAFIN avec en 2018, l’apparition de certaines prestations telle que la coordination du parcours global.